



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 23 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### Prochaine carte scolaire de la Corrèze

Par communiqué de ce jour, Pascal Coste, président du Conseil départemental de la Corrèze, a souhaité affirmer son attachement aux territoires ruraux et à l'avenir de la Corrèze en particulier.

Il a souhaité réagir au projet de carte scolaire 2018 porté par l'inspecteur d'académie-DASEN sous l'autorité du recteur de Limoges. Ce projet – comme chaque année – prévoit d'adapter les effectifs d'enseignants avec le nombre d'enfants scolarisés en Corrèze à la prochaine rentrée 2018, tout en reconnaissant l'importance d'un réseau d'écoles dense pour préserver l'avenir de nos territoires ruraux.

Ce projet comporte plusieurs options d'adaptation qui ont fait réagir certains élus corrèziens, dont le président Pascal Coste, les organisations professionnelles et des parents d'élèves.

Je tiens à préciser qu'en la matière et à ce stade, les choses ne sont pas figées. La concertation n'en est qu'à son début et comporte de multiples étapes, notamment la réunion du Comité technique spécifique départemental (CTSD) et du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) qui aura lieu le 7 février prochain.

Avec l'inspecteur d'académie-DASEN dont c'est la charge, cette concertation doit pouvoir se poursuivre positivement dans l'écoute. C'est d'ailleurs toujours ainsi que les services de l'État, dans le département de la Corrèze, s'efforcent de le faire, avec une volonté de discernement et de respect des collectivités, pour l'ensemble des orientations gouvernementales : que cela soit, par exemple, en matière de développement économique local, de décentralisation ou de transition écologique.

Je souhaite donc trouver, avec le président du conseil départemental, les conditions d'une rencontre sur ce sujet d'importance afin de rapprocher les points de vue et aboutir à un accord.

#### Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter